



Département de ~~Maine-et-Loire~~
Arrondissement d'Angers
Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS d'ANJOU

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt et trois, le vingt-huit du mois de février à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle des fêtes de Saint Georges du Bois, route de Saint Sicot, Saint Georges du Bois, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Kevin KOLB - HENRY ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents : Stéphane FORTANNIER ; Kevin KOLB - HENRY ;

Étaient absents excusés : Jean-Marc METAYER (pouvoir à Bruno POUVREAU) ; Sylvie ROUSSIASSE (pouvoir à Martine BRIOT) ; Isabelle BRETAUDEAU (pouvoir à Christelle LE-BRUN) ; Angélique RETIF (pouvoir à Cécile MOREL)

Étaient en retard excusés : Maryse TIERCELIN (arrivée pour prendre part au vote de la délibération CM-DEL-23005) ; Franck RUAULT (arrivé pour prendre part au vote de la délibération CM-DEL-23005) ; Samuel MAUPETIT (arrivée pour prendre part au vote de la délibération CM-DEL-23007) ; Sophie ROQUET (arrivée pour prendre part au vote de la délibération CM-DEL-23011)

Secrétaire de séance : Christelle LE-BRUN

CM-DEL-23021 / REVISION DELIBERATION ACHAT MAISON FONTAINE-GUERIN

Dans le cadre du projet de revitalisation des centres bourg, la commune des Bois d'Anjou à l'opportunité d'acquérir un bien sis cours Saint-Jacques, commune déléguée de Fontaine-Guérin, cadastre 138 C 1224, 1226 et 1227.

Situé en cœur de Bourg, ce bien est constitué de quatre parcelles enclavées dont deux supportent un bâti très ancien (1600).

Le bâtiment à usage d'habitation ainsi que ses dépendances, sont dans un état très délabré et inhabitable en l'état.

Selon les applications cadastrales, la surface du bâtiment est de 47 m² pour la partie habitation, 77 m² pour le garage ou atelier, 8 m² pour la cave et 77 mètres carrés pour le grenier.

La parcelle attenante C 1227 d'une contenance de 579 mètres carrés est entouré d'un muret en pierre.

Le bâti se situe intégralement en zone UA du PLU des bois d'Anjou

Après avis du Service des Domaines, la commune a réalisé une offre auprès des propriétaires pour un montant de 40 000 €.

Il appartient au conseil municipal d'en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE ET A
L'UNANIMITE :**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1311-10,

VU le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 1212-1, L.1211-1,

VU l'avis du Domaine sur la valeur vénale en date du 01/03/2022

VU la délibération CM-DEL-22038 en date du 28 juin 2022 comportant une erreur dans les parcelles mentionnées

CONSIDERANT que l'erreur ne modifie pas la valeur globale du bien

CONSIDERANT l'acceptation des consorts Moulinard en date du 12/04/2022 et reçu en mairie le 15/04/2022

CONSIDERANT l'intérêt public d'une telle acquisition foncière

ARTICLE 1

APPROUVE l'acquisition du bien nommé ci-dessus et cadastré 138 C 1224, 1226 et 1227, et représenté en annexe.

ARTICLE 2

MANDATE ET AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'opérations sus nommé et notamment l'acte notarié portant acquisition de l'immeuble

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 049-200053213-20230228-CM_DEL_23021-DE

Fait et délibéré aux Bois d'Anjou le 28 février 2023



Le Maire, Sandro GENDRON

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 049-200053213-20230228-CM_DEL_23021-DE